

## Réunion animateurs et Conseil d'administration - MPT Chony 16/01/2016

### Présents :

- . Animateurs : Katia Diaf (yoga), Sonia Saunier (sophrologie), Elvira Boza (espagnol), Chantal Bourg (gym, zumba, stretching), Marianne Guérin (flamenco oriental), Ricardo Ponce (arts plastiques)
- . CA : Christiane Maure, Claude Reverchon (président), Gildas Henou, Hélène Théolier, Sylvie Monmagnon, Sandra Guinet, Christine Gasquet (secrétaire adjointe), Isabelle Laleure, Caroline Bruyère, Martine Vachier (secrétaire)

Absents excusés : Josette Catérini (danses de société), Virgile Cols (hip hop), Géraldine Wagon (taïchi feldenkrais), Jeffrey Gourdol (Urban training), Anne-Laure Ronin (modern jazz), Marie Rivière (aquagym), Julie Molines (éveil musical), Lionel Frédoc (hip salsa jazz hop), Jacques Petit (trésorier)

Après un repas fort convivial, la réunion des membres du conseil d'administration avec les animateurs de la MPT s'est déroulée elle aussi dans la bonne humeur.

### **DIVERSES INFORMATIONS**

#### **→ POUR LES SALARIES**

- **Complémentaire santé** : mise en place obligatoire à compter de janvier 2016. Les animateurs salariés doivent **compléter et nous remettre le document** "Accusé de réception de la notification de la décision unilatérale de la MPT Chony", **qu'ils souhaitent ou pas en bénéficier**.
- **Médecine du travail** : Comme tous salariés, une visite médicale est à passer tous les deux. Pour la MPT, c'est l'AIPVR (association inter-entreprises de Valence et région) qui l'organise. Bien sûr, si vous en passez une dans le cadre d'une autre structure qui vous emploie, vous devez nous le signaler. C'est l'AIPVR qui fixe les rendez-vous, aussi, **si vous ne pouvez y aller ou si vous voulez changer la date, vous devez les contacter directement**. En cas d'absence, nous payons tout de même la visite médicale.

#### **→ CONCERNANT LA MPT**

- **Subvention municipale supprimée** : du fait de la bonne gestion de notre budget et la part d'épargne sur notre compte, la subvention municipale ne sera pas versée cette année pour la MPT Chony (idem pour les Chirouzes). Cela représente tout de même 10 % de notre budget. Les adhérents seront informés de cela. Nous avons toujours voulu avoir une part d'épargne suffisante afin de payer les salaires d'éventuels remplaçants des animateurs absents, tout en versant les salaires à ces animateurs (car non compensé par la Sécurité sociale).

- **Théâtre le Rhône** : la gestion est assurée maintenant directement par la Mairie. Nous avons interpellé l'élue aux associations, afin de savoir si les dates déjà réservées pour le **gala** (lundi 13 et mardi 14 juin) ont bien été prises en compte. Cela nous a été confirmé. Par contre, on ne sait pas encore le tarif qui sera appliqué.
- **Conseil d'administration** : nous devons poursuivre les informations aux adhérents pour les inviter à participer au CA, à devenir des bénévoles actifs, au-delà des aides ponctuelles. Concernant les référents, il n'y en a pas dans tous les cours. Chantal nous indique que des adhérentes de la gym d'entretien attendent des retours sur la vie de la MPT. Choix est fait d'inviter systématiquement les référents aux réunions du CA et leur adresser les comptes rendus.  
**L'aide de tous les animateurs pour "motiver" les adhérents à intégrer le CA est primordiale.**

## ACTIVITES

---

Pour les activités 2015/2016, le programme étant diffusé à partir du gala (mi-juin), nous devons le préparer dès maintenant.

### *PROPOSITIONS*

- Katia : pour yoga, prévoir de laisser un quart d'heure de battement avec l'activité qui suit, voire plus (1/2 heure avec arts plastiques pour installation du matériel)
- Marianne : stage de création en lien avec la danse flamenco oriental
- Chantal : proposer un cours de step à la place d'un cours de zumba
- Géraldine : organiser cours de taïchi et de faldenkrais dans la grande salle

### *MATERIEL*

- sono : à priori, il y a un faux contact pour le son
- arts plastiques : fournir éponges et petits récipients pour nettoyer les tables. Nous demanderons à la Mairie s'il est possible d'installer un chauffe-eau au 1<sup>er</sup>.
- nous transmettre vos demandes.

## GALA

---

Le gala aura lieu au théâtre Le Rhône le mardi 14 juin à partir de 19 h (répétition + générale le lundi 13 juin (17 h à 21 h).

Thème retenu : **La fiesta de Chony**

**Présence de tous les animateurs demandée** même si l'activité n'est pas représentée sur scène.

- Elvira pourrait faire une présentation en espagnol (avec sous-titrage en français)
- Chantal devrait proposer une de la gym tonic (en plus de la zumba).
- Faire une vidéo, un diaporama sur les différentes activités
- Présentation des créations de l'atelier d'arts plastiques (même si ce n'est pas évident de "capturer l'attention" des spectateurs pressés de rentrer dans la salle !)
- Entrée sur scène : mêler les membres du CA et les animateurs

## **ET POUR LA FIN D'ANNEE**

---

- **Assemblée générale** : afin de se caler au plus près de notre fonctionnement (septembre à juin), la prochaine assemblée générale se déroulera après le gala.  
On y associera un repas.

## **ET POUR LES FUTURES RENCONTRES ANIMATEURS / CA**

---

- Organiser les réunions repas (ou vice-versa) :
  - . en novembre
  - . en février
  - . lors de l'assemblée générale.